

MABC

MINING ASSOCIATION OF BRITISH COLUMBIA
(Association des sociétés minières de la Colombie-Britannique)

Comité permanent des finances
a/s de Jean-Francois Pagé
Greffier, Comité permanent des finances
6-14 – 131, rue Queen
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Par courriel : fina@parl.gc.ca

Objet : Consultations prébudgétaires 2011

Monsieur Jame Rajotte, président; Monsieur Jean-Francois Pagé, greffier, et les membres du Comité,

Au nom de la Mining Association of British Columbia (MABC), j'ai le plaisir de vous faire parvenir le mémoire suivant dans le cadre des consultations prébudgétaires 2011 pour le budget fédéral de 2012. La MABC aimerait se présenter devant le Comité à Vancouver et vous saurait gré de bien vouloir l'informer, aussitôt que les dates des audiences auront été fixées.

Veillez agréer, honorables membres du Comité, l'expression de mes sentiments distingués.

Karina Briño
Présidente-directrice générale
Mining Association of British Columbia

Tél. : 604-681-4321, poste 120
kbrino@mining.bc.ca
www.mining.bc.ca

c.c. : L'honorable Joe Oliver, ministre des Ressources naturelles
Les membres du Comité permanent des finances
L'honorable Rich Coleman, ministre de l'Énergie et des Mines de la Colombie-Britannique

MABC

MINING ASSOCIATION OF BRITISH COLUMBIA

MINING ASSOCIATION OF BRITISH COLUMBIA (MABC)

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES de 2011 pour le BUDGET de 2012

Résumé

La MABC est la voix prépondérante de l'industrie minière en Colombie-Britannique et elle représente les exploitants miniers, les fonderies, les sociétés de mise au point de technologies de pointe et certaines sociétés d'exploration.

Le mandat de la MABC est d'encourager la découverte et la mise en valeur de gisements miniers et l'exploitation éthique d'installations minières et connexes en Colombie-Britannique. La MABC et ses entreprises membres considèrent comme hautement prioritaires les enjeux de la durabilité et de la responsabilité environnementale – d'ailleurs, les membres de la MABC ont récemment adopté le cadre de responsabilisation *Vers le développement minier durable*, qui est reconnu dans l'ensemble de l'industrie minière. La MABC et ses entreprises membres travaillent actuellement avec le gouvernement de la province à la réalisation d'une recherche scientifique qui servira de document d'information lors des discussions des gouvernements fédéral et provinciaux sur les améliorations réglementaires à apporter. La MABC a en outre travaillé de concert avec le gouvernement à l'élaboration de politiques de lutte contre les changements climatiques qui s'attaquent aux émissions de gaz à effet de serre (GES), tout en assurant la viabilité à long terme de l'industrie minière et des fonderies dans la province.

Le besoin en main-d'œuvre de l'industrie minière de la Colombie-Britannique ne cesse de croître, mais celle-ci continue d'attacher une grande importance à la santé et à la sécurité; elle est d'ailleurs aujourd'hui l'industrie lourde la plus sûre de la province. Au moyen de trois sites d'essai en Colombie-Britannique, le Conseil sectoriel des ressources humaines de l'industrie minière a lancé en 2010 un projet de délivrance de titres et de certificats à l'échelle du pays afin d'encourager les gens à entreprendre une carrière dans le secteur minier. La demande grandissante de travailleurs requerra une bonne compréhension du marché du travail en évolution dans tout le pays. Il est en outre essentiel que des programmes d'attraction, de recrutement et de rétention soient mis au point pour notre industrie, et que la mise sur pied de programmes de formation et d'apprentissage conçus pour les Autochtones, les femmes et les nouveaux Canadiens soit favorisée.

La MABC tient à remercier le gouvernement du Canada d'avoir donné suite aux demandes qu'elle a formulées, au cours des consultations prébudgétaires de l'an dernier, en ce qui concernait les modifications apportées à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Tournée vers l'avenir, la MABC est heureuse de recommander les mesures suivantes qui aideraient le secteur minier de la Colombie-Britannique à tirer profit des possibilités qui s'annoncent, alors que le Canada continue de progresser sur le chemin de la reprise économique et qu'il s'efforce d'éliminer son déficit. Les recommandations de la MABC sont les suivantes :

- La MABC recommande au gouvernement fédéral d'investir dans la recherche sur le capital humain et dans les projets de formation, tels que le programme MiHR (en français : ressources humaines de l'industrie minière) du Conseil sectoriel et l'ancien programme Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones.

- La MABC recommande au gouvernement fédéral d'investir dans les programmes d'innovation de l'industrie minière, en appuyant le Conseil canadien de l'innovation minière. Le rôle du CCIM consiste à renforcer la recherche dans le domaine des mines et à accroître la compétitivité d'un secteur minier responsable au Canada.
- La MABC recommande de renouveler les niveaux de financement actuels pour le bureau de la gestion des grands projets afin que les récentes améliorations apportées aux examens réglementaires fédéraux soient maintenues et qu'on puisse prendre appui sur celles-ci. Afin d'optimiser l'énorme potentiel des investissements dans l'industrie minière de la Colombie-Britannique, il est essentiel que les processus fédéraux et provinciaux d'évaluation environnementale, de même que les processus d'autorisation et de permis qui s'ensuivent, soient menés de façon rapide, efficace et cohérente afin de réduire la redondance et favoriser des pratiques éthiques au sein de l'industrie minière.
- La MABC recommande d'accroître, pour une période limitée, les incitatifs que sont les superactions accréditatives afin d'encourager l'exploration minière et de mieux positionner le Canada pour la période postérieure à la récession. De plus, pour faciliter la planification à long terme, le gouvernement fédéral devrait prolonger de deux autres années le crédit d'impôt de 15 % pour l'exploration minière, de manière à faire pendant à la prolongation récente autorisée par la Colombie-Britannique.

L'industrie minière de la Colombie-Britannique

À l'heure actuelle, 20 mines métallifères et de charbon sont exploitées dans le respect de la sécurité dans la province; il y a aussi plus de 20 projets qui en sont à divers stades d'avancement et plus de 350 projets d'exploration. L'industrie minière, qui est une des plus grandes industries axées sur l'exportation en Colombie-Britannique, est très importante pour les collectivités rurales et éloignées de la province, et c'est celle qui offre les meilleurs salaires dans tout le secteur industriel.

Bien que de nombreuses collectivités rurales et éloignées soient souvent tributaires de l'industrie minière,

l'importance de celle-ci pour la ville de Vancouver n'est pas à négliger. On y trouve environ 800 entreprises d'exploration minière et minérale de diverses tailles, y compris de grandes entreprises d'envergure internationale telles que Tech Resources et GoldCorp. Plus de 400 entreprises connexes d'experts-conseils et de fournisseurs soutiennent cette industrie, y compris des cabinets d'experts en géologie/géotechnique, d'avocats et de comptables.

Revenus miniers bruts :

- 2010 – 7,9 milliards de dollars
- 2009 – 7,0 milliards de dollars
- 2008 – 8,4 milliards de dollars
- 2007 – 6,9 milliards de dollars
- 2006 – 8,1 milliards de dollars

Bien que Vancouver soit d'une certaine façon en concurrence avec d'autres centres miniers internationaux comme Londres, Toronto et Perth, elle est de toute évidence le centre mondial de l'exploration minière, et elle vend son expertise en la matière partout dans le monde. La Colombie-Britannique est le plus grand producteur de charbon du Canada; 90 % de ce charbon est de haute qualité et sert à produire de l'acier. Le charbon est voué à un bel avenir dans la province, où se trouvent des réserves estimées à 20 milliards de tonnes. Le charbon, qui est presque exclusivement exporté, a engendré 51 % des revenus miniers de la province en 2010, et ce, presque entièrement grâce aux ventes à l'extérieur du Canada. Les principaux marchés charbonniers de la Colombie-Britannique sont, en ordre d'importance, le Japon (33 %), la Corée du Sud (20 %), l'Allemagne (7 %), le Brésil (6 %), le Royaume-Uni (5 %), Taïwan (5 %), les Pays-Bas (4 %), l'Italie (4 %) et la Turquie (4 %). La Chine et l'Inde demeurent des marchés potentiels sous-exploités pour le charbon de la Colombie-Britannique employé pour la fabrication de l'acier et pour le chauffage.

MABC

MINING ASSOCIATION OF BRITISH COLUMBIA

Environ 75 % des produits métalliques et minéraux de la Colombie-Britannique sont exportés, et près de la moitié de tous ces produits est destinée au Japonⁱ. Le quart des produits est vendu au Canada pour le marché intérieur. La Colombie-Britannique est le plus grand producteur de cuivre au Canada; ce métal a suscité 21 % des revenus miniers de la province en 2010ⁱⁱ. La Colombie-Britannique est également le seul producteur de molybdène au pays. L'or, l'argent, le zinc, le plomb, la magnésite, le gypse, le calcaire, les pierres de taille et les granulats comptent parmi les autres produits miniers de la Colombie-Britannique.

Contexte actuel

Maintenant que la crise économique et financière de 2008 est essentiellement chose du passé, le secteur privé a maintenant pris la relève du gouvernement pour ce qui est de stimuler l'économie. Malgré le caractère volatil à court terme des marchés, à long terme, les investissements du secteur privé sont essentiels pour garantir la solidité de la reprise économique et permettre aux gouvernements de commencer à se concentrer sur la réduction du déficit. La hausse des revenus de l'industrie aidera grandement à fournir les ressources nécessaires au rétablissement de l'équilibre budgétaire de l'État. Au cours de l'année écoulée, les prix des produits de base ont augmenté considérablement (par exemple, celui du cuivre, qui était tombé à son seuil le plus bas de 1,30 \$US en 2008, dépasse maintenant 4,38 \$US la livre en 2011). Les sociétés minières qui avaient réduit leurs activités ont, pour la plupart, repris leurs niveaux de production antérieurs à la crise, rebauché les travailleurs mis à pied et relancé leurs plans d'expansion et l'élaboration de nouveaux projets. La majorité des entreprises ont également vu le cours de leurs actions remonter à des seuils correspondant aux tendances actuelles de notre secteur.

Les paramètres économiques de l'industrie minière de la Colombie-Britannique sont fort encourageants, tandis qu'elle entre dans un stade de croissance jamais vu en plus de 10 ans. Les mesures prises par les gouvernements du monde entier pour enrayer la crise de liquidités ont commencé à donner des résultats, et les prix des produits de base se sont redressés. Le cours de 2010 du charbon de qualité métallurgique (acier) a atteint 181 \$US la tonne, et le prix du cuivre continue de monter sans fléchir, passant de 3,40 \$US en 2010 à 4,38 \$US la livre au premier trimestre de 2011. Les prix du molybdène et du zinc, deux autres produits de base importants de la Colombie-Britannique, ont eux aussi effectué une remontée modeste. Par conséquent, non seulement l'industrie minière de la province est beaucoup plus solide aujourd'hui qu'elle ne l'a été depuis longtemps, mais encore les signes de croissance sont omniprésents : des travaux de construction de grande envergure ont lieu dans deux nouvelles mines, soit celles de Copper Mountain et de New Afton, toutes deux étant d'anciens sites désaffectés qui ont été réaménagés en partie grâce au lancement du processus de transformation des matières premières; Cope Mountain rouvrira officiellement en août cette année. Les travaux pour le projet du mont Milligan sont également en cours. Il importe par ailleurs de souligner que plusieurs mines de la Colombie-Britannique où la production va actuellement bon train envisagent ou sont à mettre en œuvre des expansions considérables. Mentionnons les mines de cuivre de la Tech Resources, à Highland Valley, et la mine de charbon de Line Creek, ainsi que la mine Endako de la Thompson Creek Metals.

L'industrie minière de la Colombie-Britannique a enregistré des résultats financiers tout à fait inspirants. Le rapport annuel – intitulé *Seize the Day: The Mining Industry in British Columbia in 2010* – de la PricewaterhouseCoopers (PwC) sur l'industrie minière est réjouissant. Les revenus miniers bruts ont atteint 9 millions de dollars, comparativement à 7,9 millions de dollars en 2010 et à 7 millions de dollars en 2009. Si l'on s'en tient aux gains avant impôt, le rendement du capital investi par les actionnaires dans

les mines en exploitation de la Colombie-Britannique a augmenté, passant de 44 % en 2009 à 62,9 % en 2010.

Tandis que le secteur minier de la Colombie-Britannique solidifie sa reprise et continue de croître, il est prêt à profiter de la demande de minéraux et de métaux dans les marchés émergents d'Asie, notamment dans ceux de la Chine et de l'Inde. La province est extrêmement bien placée pour satisfaire à cette demande grandissante, quoique la demande croissante d'une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée pourrait avoir des répercussions sur certaines activités, plus particulièrement dans les régions rurales et éloignées. Le potentiel minier de la province compte parmi les plus considérables de la planète et il comprend de vastes réserves de charbon sidérurgique et de métaux tels que le cuivre, l'or et le molybdène. À long terme, on prédit un secteur minier robuste, ce qui met en exergue l'importance de prendre des mesures pour protéger les investissements de la Colombie-Britannique dans l'industrie minière et la prédominance de Vancouver en tant que centre mondial de l'exploration et pour permettre à la province de conserver sa place parmi les grandes sources mondiales de produits de base, de fournitures et de services miniers destinés aux marchés émergents.

MABC

MINING ASSOCIATION OF BRITISH COLUMBIA

Recommandations

La MABC présente les recommandations suivantes afin d'aider le secteur minier de la Colombie-Britannique à tirer profit, pour le bien-être de la province et du pays, des occasions qui lui sont présentées :

Ressources humaines

L'ensemble des salaires et des avantages de l'industrie a totalisé 886 millions de dollars en 2010, par rapport à 852 millions de dollars en 2009, ce qui équivaut à une augmentation de 7 %. La moyenne des salaires correspond toujours à plus de 105 000 dollars par année. Malheureusement, la moyenne des heures consacrées à la formation a chuté à 62 %; moins de la moitié du montant investi dans la formation en 2009 a été injecté à cette fin en 2010. Si elle n'investit pas dans le milieu de travail, les compétences, les métiers et les programmes professionnels, l'industrie ne parviendra pas à court terme à pallier ses besoins en main-d'œuvre. Puisque le taux de chômage demeure assez élevé dans les municipalités rurales (et d'autant plus dans les villages des Premières nations), il est essentiel que l'industrie minière investisse auprès des collectivités et des familles et leur fournisse des outils pour encourager leur participation.

- La MABC recommande au gouvernement fédéral d'investir dans la recherche sur le capital humain et dans les projets de formation, tels que le programme MiHR (en français : ressources humaines de l'industrie minière) du Conseil sectoriel et l'ancien programme Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones.

Recherche et développement

L'industrie minière investit environ 650 millions de dollars chaque année dans la recherche et le développement, soit plus que des secteurs clés tels que ceux de l'automobile, des produits forestiers et de l'extraction pétrolière. Elle estime que les entités fédérales n'accordent pas un appui proportionnel à ses besoins et priorités (un soutien beaucoup plus grand est fourni à d'autres secteurs). C'est pourquoi le Conseil canadien de l'innovation minière (CCIM) négocie actuellement avec des organismes du gouvernement afin qu'ils accordent un appui accru à la réalisation des priorités de l'industrie. Les gouvernements doivent être prêts à répondre à ces besoins en appuyant l'innovation dans l'avenir avec la même vigueur que dans d'autres secteurs.

- La MABC recommande au gouvernement fédéral d'investir dans les programmes d'innovation de l'industrie minière, en appuyant le Conseil canadien de l'innovation minière. Le rôle du CCIM consiste à renforcer la recherche dans le domaine des mines et à accroître la compétitivité d'un secteur minier responsable au Canada.

Incitatifs fiscaux/budgétaires

Le secteur minier de la Colombie-Britannique traverse une période de croissance sans précédent et est en mesure de réaliser plus de 12 millions de dollars en investissement de capitaux afin de construire des mines dans presque toutes les régions de la province. La mesure budgétaire énoncée ci-après aurait pour objet de maintenir la capacité actuelle au sein du régime de réglementation fédéral.

- La MABC recommande de renouveler les niveaux de financement actuels pour le bureau de la gestion des grands projets afin que les récentes améliorations apportées aux examens réglementaires fédéraux soient maintenues et qu'on puisse prendre appui sur celles-ci. Afin d'optimiser l'énorme potentiel des investissements dans l'industrie minière de la Colombie-Britannique, il est essentiel que les processus fédéraux et provinciaux d'évaluation environnementale, de même que les processus d'autorisation et de permis qui s'ensuivent, soient menés de façon rapide, efficace et cohérente afin de réduire la redondance et favoriser des pratiques éthiques au sein de l'industrie minière.

Les réserves minérales de la Colombie-Britannique ont grandement diminué depuis le début des années 1990, en ce qui concerne tous les principaux métaux de base. La mesure fiscale/budgétaire énoncée ci-après aurait pour objet de maintenir à long terme la compétitivité des investissements dans l'exploration, tout en aidant à stimuler les activités d'exploration au moment où ce secteur sort des creux de vague de 2008 et de 2009 et où il déploie des efforts pour enrayer la tendance au déclin des réserves.

- La MABC recommande d'accroître, pour une période limitée, les incitatifs que sont les superactions accréditatives afin d'encourager l'exploration minière et de mieux positionner le Canada pour la période postérieure à la récession. De plus, pour faciliter la planification à long terme, le gouvernement fédéral devrait prolonger de deux autres années le crédit d'impôt de 15 % pour l'exploration minière, de manière à faire pendant à la prolongation récente autorisée par la Colombie-Britannique.

CONCLUSION

La MABC remercie le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de lui avoir donné la possibilité de participer aux consultations prébudgétaires. Ses recommandations mettent l'accent sur des mesures qui permettraient au Canada de tirer profit des occasions offertes par le secteur minier de la Colombie-Britannique, de sortir de la récession économique en position de force et de contribuer au bien-être des Canadiens et des Canadiennes.

ⁱ Ministry of Energy, Mines and Petroleum Resources (ministère de l'énergie, des mines et des ressources pétrolière).

Destinations of Major Metals from British Columbia, en date du 22 décembre 2008 :

<http://www.empr.gov.bc.ca/Mining/MineralStatistics/MineralSectors/Metals/MarketsandPrices/Pages/MarketDestination.aspx>

ⁱⁱ PriceWaterhouseCoopers. *Seize the Day: The Mining Industry In British Columbia in 2010*, mai 2011.